



"Le Ménil" Semois gaulmoise
©Graphistère Générale

Parc national
—
**VALLÉE DE
LA SEMOIS**

Résumé des plans directeur et opérationnel

Table des matières

1. INTRODUCTION

2. LE TERRITOIRE DU PARC NATIONAL DE LA VALLÉE DE LA SEMOIS

Son périmètre	4
Son histoire	7
Son fil rouge : la Semois	11
Sa forêt	12
Sa nature, sa biodiversité	13
Ses paysages spectaculaires	15
Son patrimoine bâti historique	16
Ses légendes et ses folklores	17
Son tourisme vert, patrimonial et paysager	18

3. LE PROJET

La genèse du projet	22
Une construction participative	23
La Gouvernance	24
Objectifs à 20 ans	29
Partenariats scientifiques	31

4. LES ACTIONS

Le projet en 2023-2026	34
Patrimoine naturel	35
Pratiques durables en forêt	40
Patrimoine paysager, culturel et bâti	42
Mobilité vers et au sein du Parc national	44
Tourisme durable	46
Education et sensibilisation	49
Actions transversales	51
Le budget	52
L'équipe	53

1

Introduction





Havre de biodiversité, la vallée de la Semois constitue un refuge pour une quantité d'espèces, communes ou rares. Cette terre d'histoire compte aussi de nombreux vestiges d'exception, issus d'un passé plus ou moins lointain, reliant les hommes à leurs racines.

Les points de vue et paysages à couper le souffle, procurant une sensation d'infiniment grand, font également partie de l'identité de la vallée de la Semois. Territoire vivant, elle regorge d'activités de loisirs pour répondre aux aspirations de chacun.

La richesse paysagère, le patrimoine bâti historique, les traditions, le folklore et les légendes propres à la vallée de la Semois contribuent à forger son caractère unique, original et très apprécié des touristes qui, depuis de nombreuses années, arpentent le territoire.

En quelques chiffres

29 000 hectares

690 km de cours d'eau

86% de forêts

Au cœur de *2* Parcs naturels

75 actions pour préserver et mettre en valeur
le territoire

2

Le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois

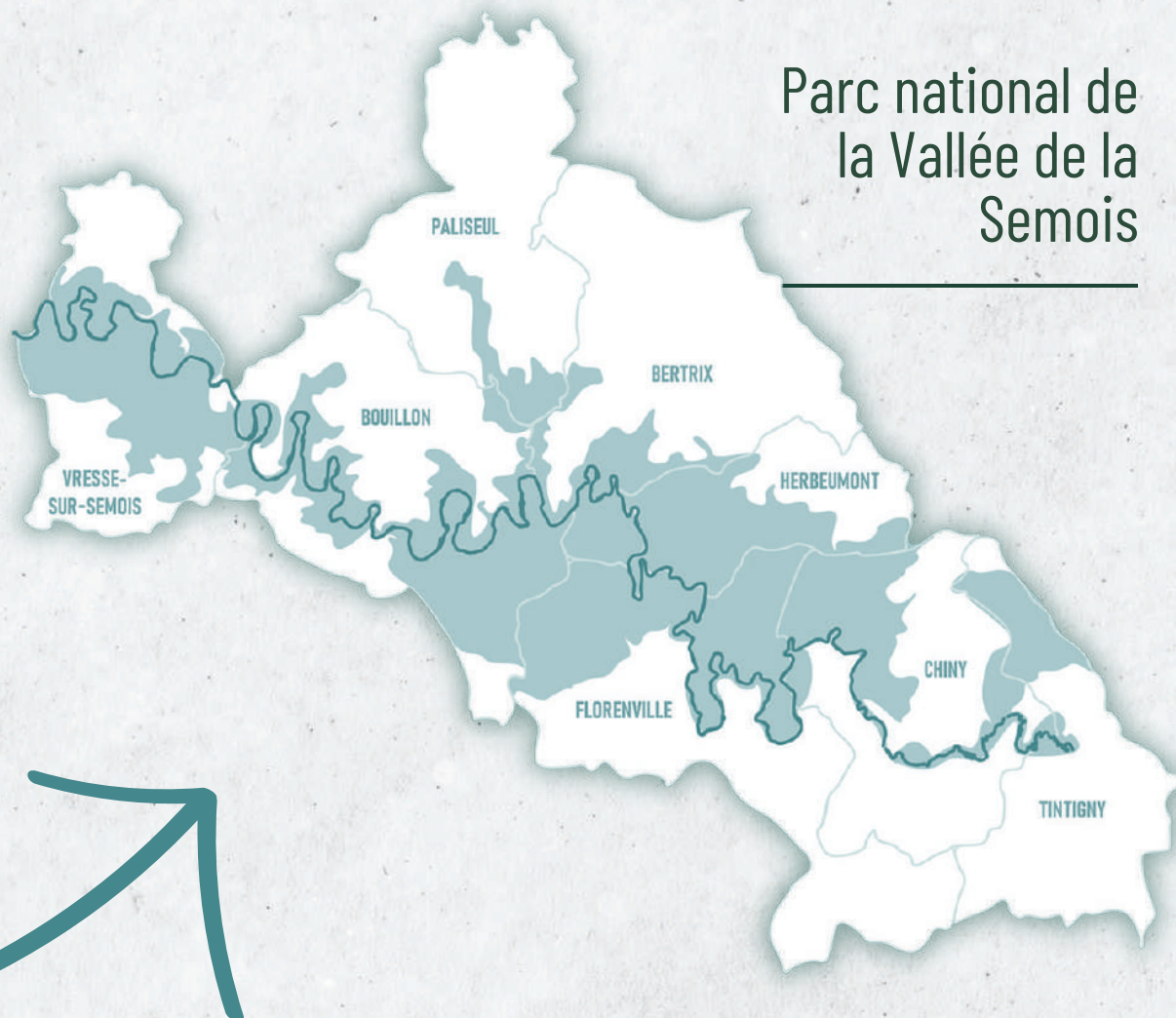


Wallonie

Son périmètre


Le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois (PNVS) occupe une superficie de **28.903** hectares. Le périmètre s'articule autour d'un fil conducteur majeur : la Semois. D'un seul tenant, il est composé d'une vaste zone qui s'étend de la naissance de la Moyenne Semois à Tintigny jusqu'à la frontière française à Bohan, sur la commune de Vresse-sur-Semois. Il recouvre en partie le territoire de huit communes : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois et se situe à cheval sur deux provinces (Luxembourg et Namur).

Le Parc national de la Vallée de la Semois a la particularité d'être situé **au cœur de deux territoires déjà reconnus en tant que Parcs naturels** et actifs sur des territoires plus vastes : les Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume.



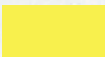
Son périmètre - Quelques notions

Zones nodales



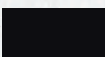
Les zones nodales sont les zones directement engagées dans le projet de Parc national et dans lesquelles les actions seront mises en œuvre. Elles représentent **22.825 ha** (sans enclaves) soit **81,13%** de la superficie du Parc. Ces surfaces (parcellaire cadastral précis à l'appui) ont été soumises à une délibération ou déclaration d'engagement de la part de leurs propriétaires, communes, DNF, propriétaires privés. Il s'agit en grande partie de surfaces publiques, propriétés communales ou domaniales. On notera également l'engagement de plusieurs grands propriétaires forestiers privés qui représentent **1.808 ha**.

Zones de développement



Les zones de développement sont des parcelles incluses dans le périmètre du Parc national mais non engagées par leurs propriétaires. Elles représentent **5.309 ha** (sans enclaves) soit **18,87%** de la superficie totale du projet. Ces surfaces sont essentiellement composées de petites parcelles privées (moins d'1 ha). Ces zones de développement se situent principalement en zone agricole, en périphérie des villages et en fond de vallée, le long des cours d'eau.

Enclaves

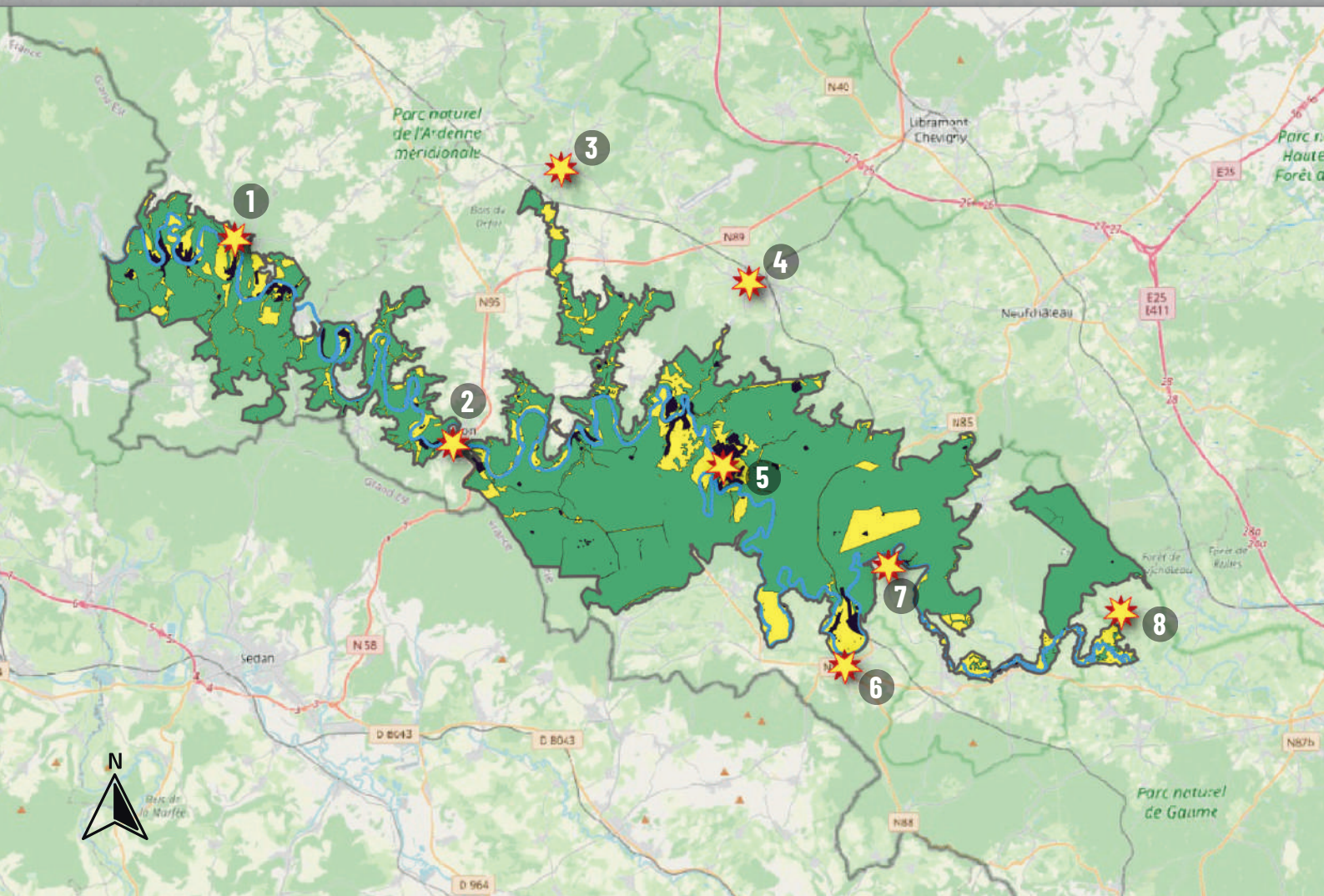


Le territoire du parc compte **768 ha d'enclaves** (2,73% de sa superficie). Il s'agit de **surfaces artificialisées** : villages, zones urbanisées, routes principales... Le périmètre du parc a été défini afin d'éviter autant que possible les villages, ceux-ci devant davantage être considérés comme des zones d'accueil. Plusieurs d'entre eux sont toutefois enclavés à l'intérieur du Parc national, du fait de leur position centrale au sein de zones naturelles d'importance.

Zones d'accueil



Les zones d'accueil peuvent être assimilées aux **portes d'entrées du Parc national** ou à des lieux permettant d'accueillir les visiteurs. Les zones de Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Rossignol ont été identifiées au regard de leur emplacement géographique tout autour ou au centre du territoire, de leurs connexions avec les voies de circulation existantes (nationales, voies ferrées...) et de la présence d'infrastructures dévolues au tourisme. Ces portes d'entrée seront déclinées selon différentes thématiques.



 **Zones d'accueil**

- | | |
|----------------------|----------------|
| 1. Vresse-sur-Semois | 5. Herbeumont |
| 2. Bouillon | 6. Florenville |
| 3. Paliseul | 7. Chiny |
| 4. Bertrix | 8. Tintigny |

Son histoire



La vallée de la Semois est particulièrement riche en histoire et patrimoine

Deux réalités coexistent : d'une part, la « grande Histoire », avec ses personnages illustres et le patrimoine exceptionnel associé - les châteaux médiévaux, notamment, qui disposent d'une forte attractivité touristique ; d'autre part, la « petite histoire », celle qui a marqué de son empreinte la vie quotidienne des habitants, et a laissé des traces encore visibles aujourd'hui dans l'architecture vernaculaire et le petit patrimoine populaire des villages.

Au cours des siècles, la Semois a constitué tour à tour un lieu d'activités humaines - principalement artisanales, agricoles et forestières - une frontière naturelle, un lieu de passage ou une ligne de défense. De tous temps, les éléments naturels du territoire ont déterminé la vie des habitants : le relief et ses paysages, le climat, la terre, l'eau (la rivière et ses affluents), le bois (l'exploitation forestière) et la pierre (pour la construction et l'exploitation du schiste ardoisier et de la pierre de Fontenoille).

La vallée de la Semois est habitée depuis l'Antiquité

Comme en témoignent les vestiges celtes (les tombelles de Saint-Vincent datant du premier âge du fer entre 750-470 avant notre ère ; l'oppidum ou fortification du « Trinchî » à Cugnon, datant de 120-58 avant notre ère) et gallo-romains (le bas-relief de la moissonneuse des Trévières de Montauban, 200 après JC).





Château d'Herbeumont.
©R.Borremans

Plusieurs vestiges et fortifications témoignent encore de la "grande Histoire" qui a marqué la région lors des siècles passés.

Le Château de Bouillon :

construit en 733 sur les conseils de Charles Martel. Le bien connu Godefroid de Bouillon, qui a hérité du château de son grand-père, le donnera en gage à Otbert, prince-évêque de Liège, en 1096, avant de partir en croisade vers la Palestine. Le château restera près de six siècles aux mains des princes-évêques de Liège. Subissant des périodes de terreur et de guerres violentes, le duché de Bouillon se retrouve souvent ballotté entre la France et l'évêché de Liège. En 1815, le traité de Vienne cède le duché au royaume des Pays-Bas. Puis, en 1830, le traité de Londres intègre définitivement le duché de Bouillon à la Belgique.

L'abbaye d'Orval :

créé en 1070 par des moines bénédictins arrivés de Calabre, rattachés 40 ans plus tard à l'ordre cistercien.

Le Château d'Herbeumont :

construit à la fin du XIIIe siècle sur une butte naturelle surmontant un méandre de la Semois, et détruit en 1657 par les troupes de Louis XIV. Les vestiges de cette forteresse médiévale classique offrent un point de vue spectaculaire sur le Tombeau du Chevalier, par-delà la Semois.

Plus récemment, le territoire a aussi été le théâtre d'affrontements sanglants durant les deux grandes guerres, faisant des milliers de victimes, soldats et civils. **Le Centre mémorial de Rossignol** évoque notamment les victimes de la Bataille des Frontières, survenue dans nos régions au début de la Grande Guerre 1914-1918, dans le cadre d'un plus vaste projet transfrontalier « Land of Memory ».



Au cœur de l'ardoise, Bertrix.
©PNAM

A côté de cette « grande Histoire », se déroule l'histoire du quotidien, celle qui a rythmé la vie laborieuse des petites gens, souvent en lien avec les ressources du territoire.

Du XVI^e au XIX^e siècle, l'abondance de ruisseaux permet le développement de la sidérurgie, des forges, moulins et huileries. Le XVII^e siècle est marqué par l'industrie florissante des forges aux Epioux et sur la Semois. À l'essor de cette industrie correspond une très forte dégradation des forêts locales à cause des besoins énormes en charbon de bois.

Divers lieux portent encore le souvenir de cette époque, comme la Forge Roussel à Martué, sur la commune de Florenville. De même, les lieux-dits du Maka (ou Maqua, ce gros marteau frappant la pièce de fer posée sur l'enclume), à Bouillon et Auby-sur-Semois, font référence au passé sidérurgique de la vallée.

C'est au cours du XIX^e siècle que l'industrie ardoisière issue de l'extraction du schiste souterrain se développe dans la vallée de la Semois, de Saint-Médard à Mortehan, ainsi que du côté de Rochehaut et Alle. Les conditions de travail des ouvriers, les « scailltons », étaient particulièrement pénibles. Aujourd'hui, ce mode d'extraction a cessé, même si certaines carrières continuent d'exploiter la pierre de schiste à ciel ouvert. Ce patrimoine industriel du passé est désormais mis en valeur.

La culture du tabac

Au XIX^e siècle, la culture du tabac prospère dans la vallée de la Semois, du côté de Bohan. De 200 ares en 1880, on passe à 550 ha en 1935. Avant d'amorcer son déclin dans les années 1950, le tabac « Semois » acquiert une renommée au-delà des frontières et fait l'objet de contrebande.

Les anciens séchoirs, encore utilisés par quelques planteurs, témoignent de ce passé et peuvent être découverts en suivant la "Route du Tabac".



Séchoir à tabac, Bohan.
©PNAM

Au XIXe siècle toujours, divers métiers sont pratiqués dans et autour de la forêt, assurant une grande partie de l'activité économique de la région : bûcherons, scieurs de long, débardeurs, gardes forestiers, mais également sabotiers, charbonniers ou herdiers, sans oublier les « nêveûs » qui assurent le flottage du bois sur la Semois, de Cugnon à Bohan.

Les débuts du tourisme

Le tourisme « vert » commence à se développer dans la vallée de la Semois durant la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle, facilité par l'essor du chemin de fer.

Vers 1850, l'abbé Hoffmann crée à Alle un établissement capable d'héberger les citadins en quête d'authenticité. Les chroniqueurs d'alors décrivent l'époque héroïque des premiers touristes qui, sac au dos, viennent parcourir les sites sauvages dont la Semois est le dénominateur commun.

Improvisant des itinéraires, ces touristes partent à l'aventure comme des pionniers et s'arrêtent le soir dans les rares auberges où on leur sert l'omelette au lard ou au jambon. A Rochehaut, il faut sonner chez M. le curé, et lui demander l'accès à son jardin pour découvrir le panorama vers Frahan. Les établissements hôteliers se multiplient dès le début du XXe siècle, ainsi qu'en témoignent les cartes postales anciennes. Le tourisme offre à l'économie locale un nouveau souffle.

A cette époque aussi, les artistes (peintres, écrivains, poètes...) trouvent dans la Semois une source d'inspiration inépuisable. Les superbes tableaux de Marie Howet, Camille Barthélémy, Albert Raty et des peintres de l'école de Vresse peuvent encore s'admirer au Centre d'art de Vresse-sur-Semois. Des écrivains de renom, tel Adrien de Prémoré, Marcel Leroy ou Paul Verlaine (Ô les truites de la Semoy, Au pays de mon père, on voit des bois sans nombre) font également partie de ceux qui ont été inspirés par la Semois et sa région.



L'hôtel Henry-Manil, Membre-sur-Semois.

©PNAM

Son fil rouge : la Semois



Le Ménéil, Florenville.
©Graphisterie Générale

Le territoire du Parc national s'articule autour du cours principal de la rivière qui le traverse sur 167 km et constitue, avec ses affluents, un réseau hydrographique de 687 km. Surnommée «la reine des méandres », la Semois forme sur 210 km une cinquantaine de méandres qui structurent ses paysages et contribuent à forger son caractère sauvage et unique.

Une rivière atypique

La Semois va à l'encontre des caractéristiques habituelles des cours d'eau. Tout d'abord, elle prend sa source en Lorraine, une région d'une altitude moins élevée que l'Ardenne, où elle aboutit. Ensuite, tandis que la pente d'un cours d'eau s'aplatit généralement vers l'aval, la Semois présente des pentes plus fortes en aval qu'en amont. Contrairement à la majorité des rivières, la qualité physico-chimique et biologique de la Semois s'accroît d'amont en aval. Ce phénomène s'explique par le fait que la Semois prend sa source en ville, à Arlon. Au fil de son parcours, elle se débarrasse des éléments de pollution et s'enrichit en oxygène, pour atteindre en aval une excellente qualité, l'une des meilleures des rivières belges.

Cette amélioration est due au cadre majoritairement rural et forestier du bassin, caractérisé par des pressions anthropiques moindres, et l'apport d'affluents ardennais de bonne qualité. La qualité exceptionnelle de la Semois est bénéfique à une faune et une flore abondantes.

Le Parc s'intègre dans un bassin versant qui couvre, d'est en ouest, un territoire de 1.319 km², dont 1.229 km² en Belgique. Les principaux affluents de la Semois, côté belge, sont : la Rulles, la Vierre, les Aleines et le Ruisseau du Ru au Moulin.

De l'amont vers l'aval, la *Moyenne Semois* s'étend sur 405 km² depuis Tintigny (au point kilométrique 33 depuis la source) jusqu'à l'aval de Sainte-Cécile (pk 82) et parcourt 49 km, juste avant que la rivière ne pénètre dans le massif ardennais. La largeur moyenne du cours d'eau est de 25 mètres. La *Basse Semois*, qui correspond au tracé ardennais, de l'aval de Sainte-Cécile jusqu'à Vresse, couvre 435 km², sur une longueur de 108 km. La largeur moyenne du cours d'eau est de 40 mètres.

Sa forêt



Au-delà de son importance pour la biodiversité et l'environnement (milieux, espèces animales et végétales qui y sont liées, puits à carbone, équilibre des sols et des eaux), la forêt remplit également de nombreuses autres fonctions : production de bois et de sous-produits forestiers, support à l'emploi et à la filière bois locale, source de revenus pour les propriétaires, façonnage des paysages, espace de loisirs pour la détente et la chasse notamment, élément d'attractivité touristique majeur, etc.

86% de forêt

La forêt occupe une place prédominante dans le périmètre du Parc en couvrant plus de 86,54% du territoire, avec un ratio feuillus/résineux de 60/40. Elle est essentiellement publique (80% de la surface forestière) et majoritairement communale. Elle se répartit entre de vastes massifs feuillus (dans la vallée principale) et des peuplements résineux disséminés. La forêt privée, majoritairement résineuse (68 %), est répartie pour plus de la moitié entre de petites propriétés de moins de 5 ha, l'autre moitié étant constituée de quatre à cinq grandes propriétés de plus de 200 ha.





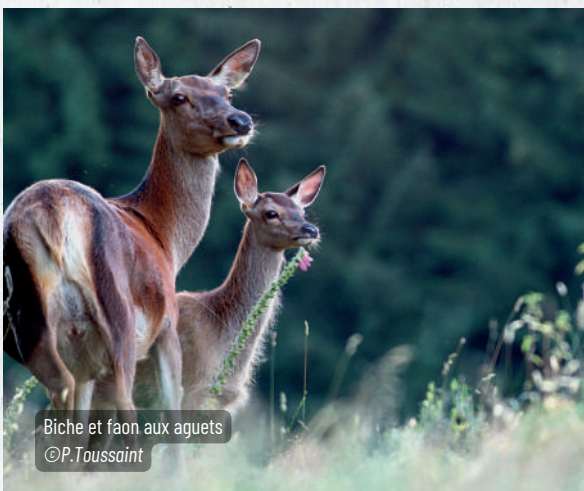
Le martin-pêcheur.
©D. Renauld

Sa nature sa biodiversité

Une nature ordinaire et extraordinaire à préserver

Aux côtés d'une nature « ordinaire » essentielle, le territoire du Parc national peut s'enorgueillir de disposer d'une nature extraordinaire, qu'il s'agisse de milieux naturels remarquables ou d'espèces, animales et végétales, rares et protégées.

Il présente en effet une grande variété d'habitats naturels : vastes massifs forestiers, zones humides, cours d'eau naturels et leurs abords, méandres abandonnés ("fossiles"), versants boisés et rocheux, carrières souterraines (ardoisières) et à ciel ouvert, rochers exposés, fagnes et landes...



Biche et faon aux aguets
©P. Toussaint

A ces milieux d'importance majeure sont associées de nombreuses espèces remarquables.

- 110 espèces d'oiseaux nicheurs, sur les 169 espèces nicheuses indigènes de Wallonie
- 10 espèces d'amphibiens et 6 espèces de reptiles, sur 21 présentes en Wallonie ;
- 2 espèces de mollusques d'eau douce rares et protégées ;
- 2 espèces de poissons figurant sur la liste rouge ;
- 19 espèces de mammifères ;
- 20 espèces de chauves-souris, sur 24 présentes en Wallonie ;
- 44 espèces d'odonates, soit 2/3 des espèces présentes en Wallonie ;
- 34 espèces d'orthoptères sur les 56 espèces présentes en Wallonie ;
- 69 espèces de papillons de jour sur les 97 espèces présentes en Wallonie ;
- 188 espèces d'abeilles dont 35 considérées comme très rares et à préserver ;
- 1.080 espèces de papillons de nuit attestées sur les communes de Bertrix, Bouillon, Herbeumont et Vresse, soit plus d'un tiers des espèces présentes en Belgique ;
- 600 espèces de plantes supérieures ;
- 20 espèces de fougères, parmi lesquelles plusieurs assez rares ou rares ;
- 40 espèces de ronces, dont plusieurs espèces endémiques à l'Ardenne ;
- 400 espèces de bryophytes, sur 720 en Wallonie ;
- Des associations végétales typiques du territoire, où figurent des espèces rares en Wallonie, comme les érablières de ravin, le fond de la vallée de la Semois, les prairies humides...



La Semois à Chassepierre
©PNdG

Cette nature extraordinaire est protégée par différents statuts :

- 15.648 ha reconnus Natura 2000 (10 sites) ;
- 179 ha de réserves naturelles domaniales (19 réserves) ;
- 95 ha de réserves naturelles agréées (5 réserves) ;
- 39,12 ha de réserve forestière (sur la commune de Vresse-sur-Semois) ;
- Deux cavités souterraines d'intérêt scientifique sont protégées, correspondant à deux anciennes ardoisières ;
- 4 zones humides d'intérêt biologique, d'une superficie de 3,10 ha sont présentes à l'intérieur du périmètre ;
- De plus, même s'ils ne sont pas protégés légalement par un arrêté du gouvernement wallon, le territoire comporte également trois sites gérés comme des réserves naturelles : notamment le "Parc national" de Bohan-Membre (cela ne s'invente pas) à Vresse-sur-Semois (159,74 ha) géré par l'ASBL Ardenne et Gaume.
- Plusieurs sites sont également classés au sens du Code du Patrimoine sur 1.333,78 ha.

Sur ces différents sites, on retrouve de nombreux biotopes d'importance : hêtraies à luzule, forêts alluviales, chênaies-charmaies ou chênaies-frênaies, cours d'eau à renoncule, mégaphorbiaies, prairies maigres de fauche, etc.

Plusieurs sites, ne disposant pas d'un statut de protection, présentent néanmoins un intérêt paysager ou biologique. Ils sont inclus dans les 8.163,67 hectares de Périmètres d'intérêt paysager, les Forêts anciennes ou les SGIB (Sites de Grand Intérêt Biologique).

Les anciennes ardoisières, des milieux riches

Le territoire dispose également d'une longue tradition d'exploitation des ressources du sol et du sous-sol. Il se situe en effet sur la veine de schiste ardoisier qui s'étend, en Belgique, d'Alle-sur-Semois jusqu'à Martelange.

Aujourd'hui, plus aucune entreprise n'extrait et ne commercialise d'ardoises. Deux sites rappellent toutefois ce passé aux visiteurs : Ardois'Alle à Alle-sur-Semois, et Au coeur de l'Ardoise (La Morépire) à Bertrix. D'autres anciens sites d'extraction (galeries, verdous...) ont une vocation de protection de la nature (notamment concernant plusieurs espèces de chauve-souris).



Une flore très riche.
©PNdG



Ses paysages spectaculaires

La vallée de la Semois se caractérise par une grande richesse paysagère, engendrée par la variété de ses reliefs et de son occupation du sol.

La Semois lorraine s'écoule sur des terrains meubles dans une large plaine alluviale où elle forme des méandres libres, tandis qu'en aval, la Semois ardennaise entaille des terrains résistants en formant des méandres profonds dans une plaine alluviale étroite, encadrée de versants abrupts et de replats forestiers caractéristiques.

Les deux régions principales sur lesquelles elle s'étend présentent des caractéristiques géomorphologiques qui leur sont propres et qui influencent les paysages, ainsi que les biotopes et les activités humaines :

- La **Lorraine belge**, avec des terrains riches en calcaire, où domine une activité agricole, principalement tournée vers l'élevage, avec quelques forêts sur les sommets et les versants de la cuesta ;
- L'**Ardenne**, avec des terrains primaires, essentiellement schisteux, caractérisés par l'abondance des forêts feuillues et résineuses.

Le territoire concentre de nombreux points et lignes de vue remarquables, comme l'a relevé l'asbl ADESA dans son travail d'inventaire de terrain.

8.163,67 hectares sont également repris dans le périmètre d'intérêt paysager au Plan de secteur.

Certains de ces périmètres et points de vue sont reconnus comme exceptionnels : c'est le cas du Tombeau du Géant à Botassart et du point de vue de Rochehaut vers Frahan. Classés, ils figurent tous deux sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Wallonie et participent depuis longtemps à l'attractivité de la région, tant au niveau national qu'international. Sans oublier trois cimetières de la Grande Guerre situés sur le territoire du parc national qui figurent depuis peu sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



À côté de ces paysages exceptionnels, la région est riche de nombreux autres points de vue qui participent également à la beauté du territoire. Cette singularité forte constitue l'un des atouts majeurs du Parc national pour les visiteurs. Les guides touristiques internationaux citent en effet toujours la vallée de la Semois parmi « les incontournables » de Belgique. À titre d'exemple, le guide vert Michelin consacré à la Belgique classe la vallée de la Semois dans le Top 10 des incontournables, toutes catégories confondues, et dans le Top 5 des plus beaux sites naturels. Elle figure dans la liste très restreinte des sites de Wallonie qui se sont vu attribuer 2 étoiles.

Au-delà de l'avis des guides, il est capital à notre sens que le Parc national comporte des éléments perçus comme exceptionnels par le grand public au niveau international. La richesse paysagère de la Semois en fait assurément partie.



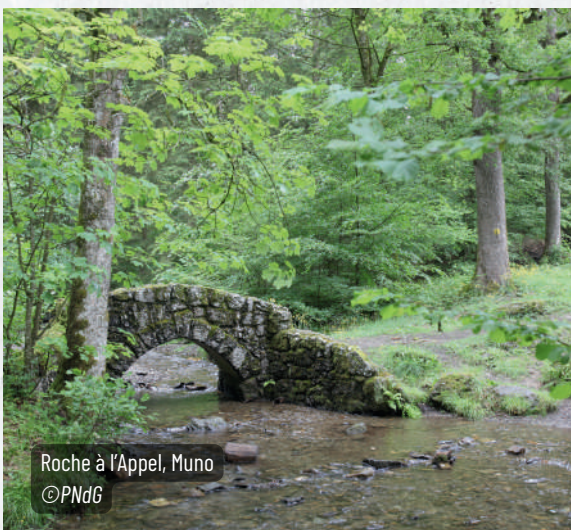
Château de Bouillon
©PNAM

Son patrimoine bâti historique

La vallée de la Semois compte un patrimoine bâti à la hauteur de la richesse de son histoire. Châteaux, maisons patriciennes, dépendances seigneuriales en divers endroits en sont quelques témoins. Le territoire, de par sa position frontalière notamment, reprend également nombre de sites historiques plus ou moins bien conservés, à fonction souvent défensive (châteaux, redoutes...), ceci sans oublier de nombreux sites archéologiques, peu connus et visibles (on dénombre à cet égard 38 sites archéologiques situés le long de la Semois, dans le périmètre du Parc national).

Petit patrimoine et patrimoine exceptionnel

Un nombre important de ces sites sont repris à l'inventaire du Patrimoine culturel immobilier de la Wallonie. Il s'agit surtout de bâtiments ruraux, d'édifices religieux et leurs abords, d'éléments du petit patrimoine, de plusieurs ponts et des deux ensembles majeurs, les châteaux d'Herbeumont et de Bouillon, figurant également au Patrimoine exceptionnel de Wallonie.



Roche à l'Appel, Muno
©PNdG



Château d'Herbeumont
©E. Bodelet

A noter que les ruines de l'Abbaye d'Orval situées dans la zone d'influence, proches du périmètre du Parc national, sont également reprises au Patrimoine exceptionnel de Wallonie.

En outre, les villages de Chassepierre (Florenville) et de Laforêt (Vresse-sur-Semois) voient leurs qualités reconnues par leur sélection parmi les « Plus beaux villages de Wallonie ».



Festival de Chassepierre
©L.Hissette



Sentier des Nutons, Our
©PNAM



Festival du conte de Chiny
©K.Manand

Ses légendes et ses folklores

Le futur Parc national est particulièrement riche de son patrimoine culturel immatériel : le savoir-faire de ses habitants, de ses artistes et artisans (vannerie, tissage, culture du tabac, fabrication de sabots...) ainsi que les traditions qui sont encore bien ancrées (kermesses, grands feux, carnivals, fêtes patronales...).

À cela s'ajoute une autre particularité du territoire : l'existence de nombreux sites légendaires, de nombreux contes et légendes, parfois basés sur une vérité historique.

Sorcières, nutons, fées, géants et diable s'y côtoient, indissociablement attachés à certains éléments sauvages et mystérieux du paysage : les rochers, pierres, arbres, rivières et autres sources qui foisonnent dans la forêt.



Le Château des Fées à Bertrix
©Thomas Meunier



Le Saut des Sorcières
©Mélanie Georges

Le Château des fées à Bertrix, la Pierre du diable à Allersur-Semois, le Saut des sorcières entre Les Hayons et Auby, la Roche Namouzette à Les Hayons sont quelques-uns de ces lieux « habités » où le visiteur est plongé entre contes locaux et vérités historiques. Plusieurs ouvrages et promenades permettent de les découvrir d'un bout à l'autre du territoire. Des guides leur redonnent également vie lors de balades animées accessibles à tous.

Citons également l'existence de festivals reconnus internationalement, situés aux portes du Parc national : le Festival interculturel du conte de Chiny et le Festival international des Arts de la Rue de Chassepierre. Ces deux festivals sont actifs depuis des dizaines d'années et mènent tous deux des réflexions sur le caractère durable de leur organisation tout en s'imprégnant du patrimoine naturel local. D'autres festivals d'importance génèrent également une forte attractivité : le Gaume Jazz à Rossignol, le Baudet'stival à Bertrix, les Fêtes médiévales à Bouillon...

Son tourisme vert, patrimonial et paysager



Canoë sur la Semois
©D'une Cime à l'Autre



Sentiers de randonnée à Herbeumont.
©K.Manand

La vallée de la Semois possède une attractivité touristique indéniable. En témoigne la longue tradition dans l'accueil de touristes et de résidents secondaires depuis le milieu du XIXe siècle et le poids socio-économique important que le tourisme représente aujourd'hui encore.

La région procure en effet une expérience unique à ceux qui la visitent, largement alimentée par ses nombreux atouts : sa nature, sa forêt, ses paysages exceptionnels, son patrimoine bâti historique, sa richesse folklorique et les activités de plein air qui en découlent, en lien avec les cours d'eau notamment...

Une large gamme d'activités touristiques

Le secteur met en avant les activités liées à ses atouts naturels et à son identité forte : promenades (à pied, à cheval, à vélo/VTT, en Segway...), circuits de découverte thématiques ou généralistes (Route du Tabac, Route du Maquis, Route de l'Ardoise), activités aquatiques (baignade, kayak, pédalo, stand-up paddle ...), ski de fond en hiver, activités sports nature/ aventure, parcours accrobranche, célèbres ponts de claies, escape game et geocaching en plein air, détente, bien-être, manifestations traditionnelles et folkloriques, etc.



Passerelle de l'Épine, Bouillon
©Graphisterie Générale

L'offre touristique du territoire est particulièrement bien étoffée en ce qui concerne les réseaux de promenades et d'itinéraires, à l'échelle locale, communale, transcommunale ou transfrontalière (itinéraires de Grande Randonnée, dont le GR 16 « Sentier de la Semois » qui parcourt 210 km d'Arlon à Monthermé, le GR 126 de Bruxelles à la Semois, les randonnées en boucle de Bouillon, Lacuisine, Herbeumont, Bertrix, Alle-sur-Semois, Vresse-sur-Semois, le SAT – Sentier des Abbayes Trappistes de Wallonie, les balades de la Lorraine gaumaise, le Sentier des Songes, la Transsemoisienne et Transardennaise, la randonnée « sur les traces de Saint-Jacques de Compostelle Namur – Monthermé », ou encore les nombreux itinéraires cyclables (Ardenne Cyclo, W7, ...).



Rocher Pinco, Lacuisine
©M.Laurent



Viaduc de Conques, Herbeumont
©PNAM



Marché de la Halle de Han
©PNdG

Le développement du trail, activité à mi-chemin entre sport et tourisme, est également intéressant pour la région, qui présente de nombreux atouts pour la pratique de ce sport, dont un relief intéressant. La première station de trail du Benelux va d'ailleurs voir le jour à Herbeumont. Autre exemple de ce volet touristique : huit zones de baignade (sur les trente que compte la Wallonie) sont réparties sur le territoire du Parc national.

Par ailleurs, la pêche est également très prisée sur la Semois avec plusieurs types de pêche possibles et sociétés de pêche actives. La Maison du pêcheur, à Bouillon, propose diverses activités en lien avec cette activité. La navigation des kayaks est également pratiquée sur la Semois, avec parfois localement de fortes densités. Cette activité, très prisée par les visiteurs, est souvent limitée ces dernières années par un niveau et un débit de l'eau insuffisant en saison estivale, ceci afin d'éviter de porter atteinte au milieu aquatique. L'étiage sévère de ces dernières années oblige à s'orienter vers de nouvelles formules de navigation de loisir, encouragées par le Parc national.



Maxime Collard, 2 étoiles au Michelin, est installé à Our (Paliseul).
©DPA

Une terre de gastronomie

La gastronomie et les produits de bouche sont aussi à l'honneur dans la vallée de la Semois. Le territoire concentre plusieurs restaurants de qualité (étoilés Michelin, Bib Gourmand, Gault et Millau, ...), et compte de nombreux producteurs locaux, artisans et marchés de terroir qui permettent aux habitants et aux visiteurs de se fournir en alimentation provenant du circuit court et de découvrir des spécialités locales : charcuteries, bières, fromages et bien d'autres. Notre territoire compte par ailleurs quelques produits reconnus et ayant obtenus une labellisation : IGP pour le Pâté Gaumais ou la Plate de Florenville ou AOP pour le beurre d'Ardenne, entre autres.

A côté des nombreuses activités de plein air gratuites ou payantes, plusieurs attractions touristiques payantes viennent compléter l'offre. Pour n'en citer que quelques-unes, parmi les plus connues : le château fort de Bouillon, son musée ducal, son Parc animalier, l'Archéoscope Godefroid de Bouillon, l'Agri-musée de Rochehaut, Ardois'Alle à Vresse, Au coeur de l'Ardoise à Bertrix...

2

Le projet



La genèse du projet

Au mois de juillet 2021, le Gouvernement wallon a lancé un appel à projets pour la création de deux nouveaux Parcs nationaux sur le territoire de la Wallonie. 7 candidatures ont été initialement déposées, avant qu'une première présélection ne ramène à 4 le nombre de territoires en lice pour bénéficier de ce statut. La candidature de la Vallée de la Semois, portée par les Parcs naturels de Gaume et de l'Ardenne méridionale, faisait partie de ces quatre sélectionnés.

Finalement, au terme d'une analyse poussée de chaque dossier au regard des critères de l'UICN catégorie 2 (Union internationale pour la conservation de la nature), la Vallée de la Semois ainsi que l'Entre-Sambre-et-Meuse ont été reconnus Parcs nationaux le 9 décembre 2022.

Cette nomination s'est accompagnée d'une **enveloppe budgétaire d'un peu plus de 18 millions d'euros**, financée à 80 % par le plan de relance de la Région wallonne (lui-même subsidié par des fonds européens). Les 20 % restants sont pris en charge par différents partenaires de la coalition territoriale, dont les communes et le WWF Belgique, partenaire privilégié du Parc national de la Vallée de la Semois. Le CGT (Commissariat Général au Tourisme) a également débloqué un subside supplémentaire pour les nouveaux Parcs nationaux.



Les couvertures du plan opérationnel déposé dans le cadre de la candidature ©PNAM

Une construction participative

Un ambitieux exercice d'intelligence collective a été entrepris par les équipes des Parcs naturels, avec les acteurs du territoire (communes et propriétaires privés, gestionnaires de l'eau - la Semois et ses affluents, de la forêt et de l'exploitation du bois, opérateurs et agents touristiques, associations de protection et sensibilisation à l'environnement, associations de promotion et défense du patrimoine, conseils cynégétiques, sociétés de pêche, citoyens, etc.), afin de dégager une vision partagée pour le Parc national.

Pour ce faire, **sept groupes de travail thématiques** ont réuni plus de 120 participants en une vingtaine de réunions, **trois consultations citoyennes** ont accueilli une soixantaine de personnes, et **les Assises du Parc** ont rassemblé une centaine de participants. Sans omettre les nombreuses réunions bilatérales avec diverses organisations partenaires privilégiées (Contrat de Rivière Semois-Chiers, DNF, CPAS de Mons, Natagora, WWF, SNCB, Idelux PP, BEP...) et les outils de communication (site web, réseaux sociaux : Facebook, Instagram) qui ont permis de poursuivre les échanges.

De nombreuses réunions bilatérales ont par ailleurs eu lieu avec diverses organisations partenaires privilégiées (Contrat de Rivière Semois-Chiers, DNF, CPAS de Mons, Natagora, WWF, SNCB, Idelux PP, BEP...). En outre, les outils de communication mis en place (site web, réseaux sociaux : Facebook, Instagram) ont permis de poursuivre les échanges.

Dans ce cadre, le slogan du futur Parc a fait l'objet d'une consultation auprès des participants aux Assises. « Parc national de la Vallée de la Semois - Territoire d'évasion, source d'émotions ! » a été plébiscité par la majorité et sera donc utilisé pour promouvoir le territoire.



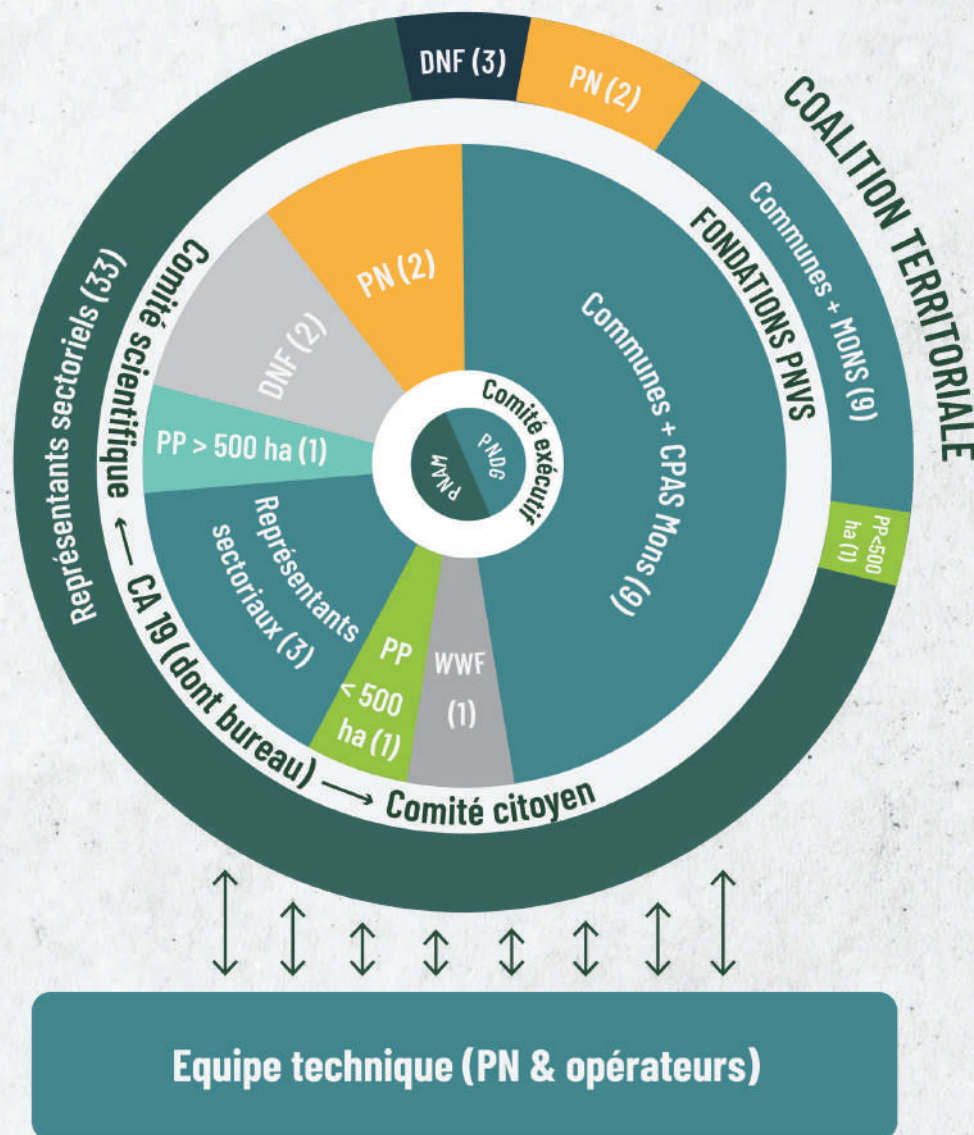
La gouvernance

Une structure de gouvernance spécifique a été constituée afin de piloter le Parc national. Concernant le statut juridique du Parc national, le choix des partenaires s'est porté sur une Fondation d'utilité publique distributive : **la Fondation du Parc national de la Vallée de la Semois**.

Cette Fondation permet de réunir en son sein les multiples partenaires du Parc national tout en permettant une gestion claire et simplifiée du projet et des fonds. Elle est également garante de la solidité du partenariat et de sa pérennité à travers la mise en place d'une politique de mécénat.

La Fondation du Parc national de la Vallée de la Semois a pour buts désintéressés **la valorisation, la protection et le développement de la nature et de la biodiversité particulière de la Vallée de la Semois**.

Elle compte 7 niveaux d'implication dont les relations peuvent être schématisées de la sorte :



La coalition territoriale

Non constituée sous forme d'entité juridique mais formalisée à travers les statuts de la Fondation, la coalition territoriale est constituée d'un **ensemble équilibré et représentatif** de partenaires issus des différents milieux sociaux, environnementaux, économiques et culturels du territoire, concernés par les activités de la Fondation.

Elle a pour missions :

- l'approbation des rapports moraux et financiers ;
- la désignation des représentants sectoriels au sein du CA de la Fondation ;
- l'accompagnement de l'équipe opérationnelle dans la réalisation des actions ;
- la ratification de la politique scientifique.

La coalition territoriale est composée de 50 membres et comprend les partenaires suivants :

Communes concernées par le périmètre, propriétaires
Commune de Bertrix
Commune de Bouillon
Commune de Chiny
Commune de Florenville
Commune de Herbeumont
Commune de Paliseul
Commune de Tintigny
Commune de Vresse-sur-Semois

Autres propriétaires de plus de 500ha inclus dans le périmètre
CPAS de Mons
Département de la Nature et des Forêts (DNF) - Domaniales
Direction de Dinant
Direction de Neufchâteau
Direction d'Arlon
NTF - Propriétaires ruraux de Wallonie

Associations reconnues pour la nature et l'environnement
Parc naturel de l'Ardenne Méridionale
Parc naturel de Gaume
WWF Fr
Contrat Rivière Semois-Chiers
Natagora
Ardenne et Gaume
Cercles des naturalistes de Belgique
Forêt Nature
Défense et promotion de la Semois ASBL
Association pour la Découverte de la Nature
Greenmanagement ASBL
Société Royale Forestière de Belgique

Acteur de développement économique
Idélux
BEP
Conseil cynégétique de la Semois
Conseil cynégétique de Gaume
Conseil cynégétique de l'Our
Confédération belge du bois HOUT
Filière Bois Wallonie
Fédération de L'HORECA
ADL BBHP
ADL Bièvre-Vresse
ADL Florenville
ADL Tintigny
Comice agricole de la Semois
Société de pêche Les amis de la Semois
Fédération rurale de Wallonie

Acteur du tourisme du Patrimoine de la culture
Maison du Tourisme Pays de Bouillon en Ardenne
Maison du Tourisme de Gaume
Massif forestier de la Semois et de la Houille
Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne
Association pour la Sauvegarde des Monuments et sites archéologiques de la Semois (SAS)
Centre touristique et culturel de Vresse
Centre culturel de Bertrix
Paysages et Saveurs - Ardenne'Evasion
Les Sentiers de Grande randonnée
Centre culturel de Rossignol-Tintigny
Centre culturel du Beau canton
SMAHF ASBL
D'une cime à l'autre ASBL
Compagnie Les Oiseaux pas sages

Le Conseil d'administration

Les rôles du Conseil d'administration de la Fondation sont les suivants :

- il veille au respect de la stratégie territoriale ;
- il contrôle et supervise les actions du Comité exécutif ;
- il veille à la répartition et au suivi des moyens financiers entre les opérateurs ;
- il valide la politique scientifique après présentation par le Comité scientifique et ratification par la Coalition territoriale.

Il comporte les représentants suivants :

- un représentant par commune ou organisme public faisant adhésion d'un territoire repris dans le périmètre du Parc national ;
- la Direction et représentant du Parc naturel de Gaume ;
- la Direction et représentant du Parc naturel de l'Ardenne méridionale ;
- un représentant d'une association représentant les propriétaires privés de plus de 500 hectares repris dans le périmètre du Parc national ;
- deux représentants du DNF ;
- un représentant du secteur Nature de la Coalition territoriale ;
- un représentant du Secteur Tourisme de la Coalition territoriale ;
- un représentant du Secteur Économie de la Coalition territoriale ;
- un représentant d'une Association représentant les petits propriétaires privés ;
- un représentant d'une organisation internationale dont l'objet est la protection de la Nature (faune-flore), la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.

Les présidents du Comité scientifique et du Comité citoyen participent aux réunions du Conseil d'administration avec voix consultative.





Les assises du Parc national à Herbeumont, juillet 2022.
©A. Defoy

Le comité exécutif

Le Comité exécutif est composé des directions des deux Parcs naturels : Ardenne méridionale et Gaume. Il a pour missions :

- d'assurer la direction quotidienne du Parc national ;
- d'assurer son bon fonctionnement ;
- d'exécuter et de faire exécuter les décisions du CA ;
- d'assumer la gestion administrative et financière.

Le Comité scientifique (invité permanent au CA)

Ce Comité, composé de scientifiques multidisciplinaires tous reconnus dans leur domaine, permet de positionner le Parc national de la Vallée de la Semois **comme un véritable territoire-laboratoire**.

Il est chargé d'élaborer la politique scientifique de la Fondation à 5, 10 et 20 ans autour d'un programme de recherche et d'innovation. Elle est ensuite validée par le Conseil d'administration après présentation et ratification par la Coalition territoriale.

Sur base de la politique scientifique définie, le Comité scientifique est chargé d'adresser au CA des avis sur les Plans directeur et opérationnel établis par la Coalition territoriale. Ces avis lient le Conseil d'administration, qui ne peut s'en distancier que par une décision motivée.

Le Comité citoyen (invité permanent au CA)

Afin d'impliquer les habitants dans la gouvernance du Parc national, un Comité citoyen est créé.

Il se compose d'un panel de citoyens qui veille au maintien de l'équilibre des intérêts entre les différents usagers (gestionnaires, résidents, visiteurs, entrepreneurs, etc.) et assure le relais entre les habitants du territoire et les instances du Parc.

Renouvelé tous les trois ans et composé à 25% de jeunes de moins de 30 ans, il a pour missions :

- d'adresser au CA des avis sur les Plans directeur et opérationnel établis par la Coalition ;
- de proposer des actions spécifiques ;
- d'être un point de contact privilégié avec les habitants et les associations locales.



Un atelier de travail autour de la biodiversité.
©M.Laurent

Objectifs à 20 ans

Une série d'objectifs stratégiques et opérationnels ont été définis pour guider la vision à 20 ans du Parc national.

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
------------------------	-------------------------

Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

Accueillir et restaurer la biodiversité	Restaurer, protéger et gérer les biotopes du territoire
	Lutter contre l'érosion de la biodiversité
	Améliorer le statut de protection de niveau régional et/ou maîtrise foncière de certains milieux
	Restaurer et protéger la qualité de nos eaux
	Mener des actions spécifiques pour faunes et flores prioritaires
	Valoriser les pratiques favorables à la biodiversité: plantations, mares, espaces verts, ...
	Connecter les réseaux écologiques et trames vertes, bleue et noire
	Lutter contre les espèces et essences invasives
	Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorable à la biodiversité
Améliorer la connaissance des patrimoines	Compléter les connaissances techniques de notre patrimoine naturel: inventaire, suivi, partenariats scientifiques, ...
	Observer et gérer le suivi de milieux naturels

Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

Protéger et valoriser nos patrimoines spécifiques	Sauvegarder l'habitat traditionnel
	Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti
	Réaliser des outils de connaissance et de gestion des paysages
	Sensibiliser la population à la richesse de son environnement immédiat
Favoriser un aménagement et un urbanisme durables	Créer une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire
	Intégrer le secteur privé dans la valorisation du territoire
	Mettre en place un urbanisme durable dans et aux abords du Parc national
Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité	Compléter les connaissances techniques de notre patrimoine naturel: inventaire, suivi, partenariats scientifiques, ...
	Observer et gérer le suivi de milieux naturels

Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

Protéger et valoriser nos patrimoines spécifiques	Développer de nouvelles possibilités de mobilité douce/partagée pour parcourir le territoire
	Augmenter/renforcer l'offre de transport en commun
	Promouvoir les différents réseaux de mobilité

Développement rural et socio-économique

Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eau, etc.)	Promouvoir les produits de nos forêts et aider la filière bois locale à se maintenir
	Maintenir des usages socio-économiques avec des débouchés viables
	Préserver l'équilibre entre les différentes fonctions de la forêt
	Répondre aux défis actuels liés à la gestion sylvicole
Développer le tourisme durable au profit de l'expérience visiteur	Sensibiliser et former les opérateurs touristiques aux objectifs du Parc national
	Organiser et canaliser les flux touristiques
	Coordonner, développer et promouvoir les itinéraires de randonnées
	Promouvoir la découverte de la nature et des paysages
	Valoriser le patrimoine matériel et immatériel
	Développer et promouvoir l'offre d'hébergement touristique
Valoriser l'offre culturelle	Développer des infrastructures innovantes
	Faire connaître la large offre culturelle de la vallée de la Semois, par le biais de divers canaux internes et externes
	Assurer la transmission du patrimoine immatériel (coutume, folklore) vers les plus jeunes

Sensibilisation, communication, pédagogie

Sensibiliser les différents publics aux patrimoines	Sensibiliser le citoyen et visiteur à la nature ordinaire et la nature extraordinaire
	Faire comprendre les spécificités des paysages
	Conscientiser aux effets du changement climatique et de l'activité humaine
	Coordonner les acteurs de l'éducation et de l'animation à l'environnement
	Renforcer le rôle des écoles et développer des outils pédagogiques spécifiques
Promouvoir les atouts du Parc national	Former des Ambassadeurs du territoire
	Développer des outils de communication promotionnels et informatifs
	Organiser des événements spécifiques
	Créer des lieux d'accueils et d'activités

Partenariats scientifiques

Un Comité scientifique a été créé dans le cadre du projet du Parc national de la Vallée de la Semois. Ce comité, composé de scientifiques multidisciplinaires tous reconnus dans leur domaine, permet de positionner le Parc national de la Vallée de la Semois comme un véritable territoire-laboratoire. Il est chargé d'élaborer la politique scientifique à 5, 10 et 20 ans du Parc national autour d'un programme de recherche et d'innovation. En plus de ce comité, d'autres partenariats ont été et seront créés.

Création de l'Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité

L'Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité du Parc national vise à coordonner les suivis scientifiques et à piloter les projets du PNVS. Son objectif est de promouvoir la résilience, d'utiliser le territoire comme laboratoire pour la recherche, et de sensibiliser les acteurs locaux à des pratiques positives par rapport à cette problématique. Cette initiative est en lien avec le Comité scientifique et est renforcée par la création du Centre d'excellence belge sur le climat, récemment décidée par le gouvernement belge.

Collaboration avec le WWF

Un accord de 5 ans a été signé entre le WWF Belgique et les parcs naturels impliqués dans le projet du Parc national de la Vallée de la Semois. Il vise à instaurer une collaboration à long terme pour renforcer les populations de loutres et de lynx dans la région. Une étude récente a confirmé que la vallée de la Semois est adaptée pour abriter une population pérenne de lynx. Pour les loutres, des collaborations ont débuté en 2020 pour évaluer et restaurer leurs habitats, avec des experts issus du DEMNA et de l'INBO. Des experts mondiaux sont également consultés, y compris les co-présidentes de l'IUCN Otter Specialist Group, Nicole Duplaix & Anna Loy, et le spécialiste français René Rosoux.



La loutre, animal emblématique du Parc national de la Vallée de la Semois.
©M.Laurent

Amélioration des connaissances scientifiques de la biodiversité du territoire

Les partenariats avec des structures scientifiques et des associations de conservation de la nature sont essentiels pour améliorer les connaissances sur la biodiversité du PNVS. Une première analyse de la biodiversité a été réalisée par Natagora en début 2022. D'autres inventaires ainsi qu'un suivi des espèces et des habitats seront menés en collaboration avec diverses organisations actives sur le terrain, notamment le DEMNA, l'INBO, l'Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats, l'Observatoire wallon de la Santé des Forêts, les Cercles des Naturalistes de Belgique, l'Association pour la Découverte de la Nature, etc.

Partenariats avec les Parcs nationaux belges

Des partenariats seront développés avec d'autres parcs nationaux en Belgique, notamment le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse et le Parc national de Haute Campine. Il est prévu que les trois parcs nationaux collaborent et partagent des actions scientifiques, telles que des études sur les espèces, des expérimentations liées aux défis climatiques, des analyses et cartographies. De plus, des collaborations dans d'autres domaines incluent la communication commune via une plateforme web, le développement d'une marque similaire à "Esprit Parc" en France pour promouvoir les parcs nationaux et les produits locaux, ainsi que des applications numériques pour la valorisation du patrimoine. En raison de sa position géographique, des collaborations spécifiques avec le Parc national de l'Entre Sambre et Meuse sont envisagées, notamment pour des synergies transfrontalières liées à la connectivité écologique et aux flux touristiques entre les territoires.

Relations internationales et réseaux scientifiques internationaux

Le Parc national de la Vallée de la Semois envisage des partenariats potentiels avec le Parc national de la Forêt de Bavière et le Parc naturel régional des Vosges du Nord pour renforcer les actions liées aux lynx et aux loutres. Les partenariats existants avec d'autres parcs naturels, le Contrat Rivière Semois-Chiers, le Parc naturel des Ardennes françaises, et l'EPAMA seront intégrés et développés. Le parc envisage également de s'intégrer dans des réseaux scientifiques internationaux tels qu'Europarc et les Parcs nationaux de l'IUCN, favorisant les échanges de bonnes pratiques et la collaboration.



Sortie de terrain de nos chargés de mission avec un agent du DEMNA.
© C. Tinel

3

Les actions





Passerelle sur la Semois près de Chassepierre
©T.Meunier

Le projet en 2023 - 2026

Si des objectifs ambitieux ont été fixés à long terme, la première phase de travail s'étalera de 2023 à 2026. Au cours de cette période, 75 actions devront être menées sur le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois.

Ces différentes actions sont détaillées dans des fiches qui sont regroupées par pôles et par objectifs.

Patrimoine naturel

Objectif 1 : améliorer les connaissances scientifiques

- **Inventaire scientifique des cours d'eau - Evaluation de l'état écologique**

Ressource vitale et colonne vertébrale de notre Parc national, l'eau doit être préservée au mieux. Pour savoir plus précisément quelles sont les actions à mener pour améliorer la qualité biologique de nos rivières, Semois en tête, il faut tout d'abord pouvoir évaluer leur état actuel. En compilant les données existantes et en lançant de nouveaux inventaires, cette action y contribuera directement.

- **Inventaire scientifique des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles**

Le territoire du Parc national compte de nombreuses forêts anciennes et d'autres habitats forestiers sensibles (rochers exposés, forêts de pente...). Particulièrement riches, ces milieux doivent être inventoriés, tout comme les menaces auxquelles ils sont confrontés.

- **Inventaire scientifique des espèces emblématiques du territoire**

On compte dans la Vallée de la Semois de nombreuses espèces emblématiques. Nous manquons toutefois de données permettant d'objectiver l'état et la répartition de ces différentes populations. De nouveaux inventaires scientifiques seront donc menés et viendront enrichir les informations préexistantes.

- **Monitoring et planification des actions à entreprendre pour les habitats et espèces à enjeux**

En lien avec les actions précédentes, un suivi des inventaires et des actions à mener pour préserver les habitats et espèces à enjeux sera mis en place. Les naturalistes, mais aussi les citoyens, seront impliqués dans cette action, notamment en les sensibilisant aux bonnes pratiques en forêt ou en les invitant à participer à certains recensements.

- **Création de l'Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité**

Centraliser les données récoltées, mais aussi coordonner les suivis scientifiques et les actions du Parc national est indispensable pour parvenir à des résultats tangibles. En fonction des données récoltées, l'action du Parc national devra en effet être adaptée. L'Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité prendra en charge cette mission, tout en veillant à sensibiliser et impliquer les citoyens.



Point de vue sur la Semois gaumaise
©PNdG

Patrimoine naturel



La brume couvre la vallée de la Semois, en Gaume.

©PNdG

Objectif 2 : accroître la connectivité écologique du territoire, en se basant sur les trames verte, bleue et noire

- **Augmentation et déploiement des réserves intégrales**

Renforcer le réseau des Réserves Forestières Intégrales (RFI) permettra de créer des conditions propices pour une libre évolution de la nature ou une certaine forme de réensauvagement. L'objectif est de parvenir à augmenter les surfaces de RFI pour atteindre au minimum un seuil global de 10 % de la surface de forêts feuillues publiques.

- **Développement des zones ouvertes intraforestières et des zones de transition (lisières)**

Les lisières, qui constituent des transitions entre milieux forestier et ouvert ou peuvent aussi se trouver au cœur de massifs forestiers, sont des corridors de biodiversité particulièrement intéressants. 100 hectares de lisière seront aménagés sur le territoire d'ici 2026.

- **Lutte contre la fragmentation des habitats, levée des obstacles identifiés et augmentation des surfaces strictement protégées (réseaux écologiques : trames verte, bleue, noire)**

Connecter les habitats naturels entre eux est une condition indispensable pour préserver et restaurer la biodiversité. Cette connectivité a toutefois beaucoup souffert au cours des dernières décennies. Pour la réactiver, il faut développer une cartographie nous permettant d'évaluer la situation, puis travailler dans un second temps à la connexion de ces zones naturelles.

- **Trame noire : lutte contre la pollution lumineuse, amélioration de la connectivité nocturne, création d'une réserve internationale de ciel étoilé (RICE)**

La pollution lumineuse impacte les comportements, les rythmes biologiques et les fonctions physiologiques des organismes vivants. Un plan pour restaurer une "trame noire", sans éclairage artificiel, sur le territoire du parc sera créé. Il sera accompagné d'actions de sensibilisation envers le grand public.

Patrimoine naturel

Objectif 3 : préserver et restaurer les habitats prioritaires

- **Entretien et restauration des biotopes menacés sur les pentes et crêtes de la Semois**

Sur les pentes et les crêtes de la Semois s'épanouissent des milieux d'une rare richesse. Un travail spécifique est mené sur les zones les plus sensibles parmi ces habitats, afin de les préserver, les restaurer, et les mettre en valeur.

- **Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents**

Suite à l'abandon de certaines pratiques agricoles sur les berges de la Semois, son lit majeur, ainsi que celui de ses affluents, a souvent été planté de résineux. Or, ces essences ont tendance à acidifier la rivière et à appauvrir le milieu. En restaurant ces zones, on redynamisera la biodiversité au sein et aux abords des rivières.

- **Préservation et restauration de la biodiversité sauvage et cultivée des milieux agricoles**

Les prés maigres de fauche, les vergers âgés, les prairies humides et les moissons riches en plantes messicoles sont en perte de vitesse sur le territoire du Parc national. Pourtant, ces milieux agricoles sont particulièrement riches. Cette action vise donc à préserver ces habitats et conserver le patrimoine génétique de vergers âgés ou de certaines céréales anciennes.

- **Restauration et préservation des sites ardoisiers**

Les sites ardoisiers sont un vestige de l'histoire industrielle ancienne de la vallée de la Semois. Désormais, ils servent aussi de refuges à de nombreuses espèces animales et végétales rares à très rares. Réaliser un état des lieux des connaissances à ce sujet, restaurer et protéger ces sites, mais aussi sensibiliser le grand public, font partie des priorités pour cette action.

- **Création d'un réseau de mares forestières pour améliorer le maillage écologique (trame bleue)**

Creuser des mares en zones forestières est intéressant à plus d'un titre : elles créent des puits de lumière au sein des massifs et sont de véritables réservoirs de biodiversité (amphibiens, odonates, cigogne noire, chauves-souris, etc.). En multipliant ces mares d'ici à 2026, on renforcera le maillage écologique sur le territoire.

- **Développement d'un réseau bocager et mise en place d'un réseau de partenaires signataires de la charte « Gestion écologique des haies »**

Les haies, vergers et alignements d'arbres constituent des éléments essentiels du maillage écologique du territoire. De nombreuses espèces s'y abritent, s'y nourrissent et s'y reproduisent. Cette action vise donc à développer la présence de ces éléments sur le territoire du parc, mais aussi à mettre en place un réseau de partenaires qui veilleront à l'entretien écologique de ces haies.

- **Lutte contre les plantes exotiques envahissantes**

Les plantes invasives menacent la biodiversité endémique et doivent donc être surveillées de près. A travers cette action, il s'agira de mieux gérer la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon, deux espèces parmi les plus présentes sur notre territoire. Un volet sensibilisation du grand public est également prévu.

Patrimoine naturel

Objectif 4 : préserver les espèces animales emblématiques

- **Actions en faveur des espèces emblématiques - cas du lynx**

De retour dans la vallée de la Semois, le lynx est une espèce parapluie. Cela signifie qu'en menant des actions pour préserver et développer son habitat, on agit aussi sur une série d'autres espèces. L'une des principales mesures à mettre en place dans le cadre de cette action est de lutter contre la fragmentation des milieux naturels, le lynx ayant besoin d'un grand territoire.

- **Actions en faveur des espèces emblématiques - cas de la loutre**

La présence de la loutre dans la vallée de la Semois a été avérée par une étude utilisant l'ADN environnemental, menée en 2019. Pour que ses populations se développent, un travail important doit être mené sur les rivières du territoire : améliorer la qualité de l'eau, restaurer les berges, etc.

- **Plan d'actions « chiroptères de la vallée de la Semois »**

20 des 24 espèces de chiroptères wallons sont présentes sur le territoire de la vallée de la Semois, dont certaines espèces remarquables (le grand rhinolophe ou la barbastelle). Certaines pressions pèsent toutefois sur leurs milieux de vie, qui sont très variés. Au-delà des actions réalisées dans le cadre d'autres fiches (trame noire, ardoisières, milieux forestiers), un travail sera ici mené pour rendre les clochers et combles plus accueillants pour les chauve-souris.

- **Actions en faveur des espèces emblématiques - cas de la vipère péliade**

Jadis présente en nombre sur l'ensemble du territoire de la vallée de la Semois, la vipère péliade est aujourd'hui menacée de disparition. Protéger les rares habitats où elle est encore présente, restaurer d'autres milieux favorables à l'espèce et identifier d'éventuelles autres populations dans la zone font partie des priorités de cette action.

- **Actions en faveur des espèces emblématiques - cas de la moule perlière**

Pêchée durant plus de trois siècles, la moule perlière est aujourd'hui presque éradiquée de la vallée de la Semois. Menacée aussi par la pratique du kayak, la prédation d'espèces invasives, ou encore la pollution de l'eau, la moule perlière est une espèce parapluie. En préservant son milieu à travers différentes actions, on protégera aussi une série d'autres espèces.

- **Lutte contre les espèces animales invasives**

Raton laveur, ragondin, rat musqué, bernache du Canada, ouette d'Égypte... Voilà une série d'espèces "importées" sur notre territoire et qui ont un impact important sur le milieu. Inventorier et réguler ces populations constitue une action essentielle pour éviter des destructions trop importantes de l'environnement, et notamment de certaines espèces sensibles.



Le lynx de la Vallée de la Semois
©A.Nicolas

Patrimoine naturel

Objectif 5 : conserver et améliorer la qualité biologique de notre rivière

- **Restauration des berges de la Semois**

Au fil des dernières décennies, les berges de la Semois se sont dégradées en raison de différents facteurs : plantation de résineux, animaux d'élevage qui broutent et érodent les berges, dégâts causés par des espèces invasives... En protégeant et restaurant la végétation naturelle de ces berges (héliophytes et frange herbacée), on pourra préserver ces zones très favorables à la biodiversité.

- **Restauration des zones humides, îles et frayères**

Les frayères, îles et autres zones humides sont des milieux indispensables à la reproduction des poissons. Les recenser et les préserver permet de garantir la pérennité de ces populations, et par extension des espèces qui s'en nourrissent.

- **Levée des obstacles à la libre circulation des poissons sur la Semois et ses affluents**

Pour se nourrir et se reproduire, les poissons doivent pouvoir circuler librement sur le cours d'une rivière et de ses affluents. Or, de nombreux obstacles, souvent obsolètes, entravent aujourd'hui leurs déplacements et menacent donc leur survie. En levant ces différents obstacles, on permet aux populations de poissons de se développer, attirant du même coup d'autres espèces (loutre, cigogne noire, etc.).

- **Identification et conservation des souches de poissons locales**

Le déversement régulier de poissons domestiques ou d'élevage dans la rivière entraîne un transfert des gènes des poissons d'élevage vers les poissons sauvages. C'est particulièrement le cas de la truite fario. Or, ce mélange de gènes rend les populations résultantes moins aptes à faire face à la vie sauvage. Le but de cette action est donc de retrouver la diversité génétique des populations de truites fario de nos rivières, pour les rendre plus résilientes.



Pratiques durables en forêt



Sanglier sous la neige.
©F. Gouverneur

Objectif 6 : adapter les pratiques de chasse sur le territoire

- **Implication du monde cynégétique dans la préservation de la faune lors des opérations de fauche sur les zones agricoles**

Chevrettes et biches mettent souvent bas dans des prairies en bordure de zone agricole. Pendant 10 jours après leur naissance, leurs petits ont le réflexe de se tenir immobiles à l'endroit de leur naissance, pour échapper aux prédateurs. Mais ils peuvent alors être fauchés accidentellement par des machines agricoles. Pour les protéger, ainsi que certains oiseaux qui nichent au sol, le projet prévoit d'acquérir deux drones avec caméras thermiques capables de repérer les animaux et de les mettre à l'abri. Il sensibilisera aussi le grand public à cette thématique.

- **Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier**

La présence en trop grand nombre de populations d'ongulés dans nos forêts met une pression importante sur le milieu. Pour réguler efficacement ces populations, le Parc national veillera à mettre en place une meilleure collaboration entre chasseurs et gestionnaires forestiers.

- **Augmenter la capacité nutritive naturelle des forêts et limiter l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier par la plantation de fruitiers et arbustes sauvages**

Pratiqué afin d'éloigner les populations d'ongulés des parcelles cultivées, le nourrissage a un impact important sur le milieu forestier, par la concentration d'animaux sur les zones où il est pratiqué, et par le développement très important de ces populations qu'il engendre. En augmentant la capacité nutritive des forêts, par la plantation d'arbres fruitiers sauvages (sorbiers, marronniers, châtaigniers, noyers, poiriers sauvages...), le Parc national souhaite limiter cet impact.

- **Modification des pratiques de chasse - battues silencieuses**

La chasse « à cors et à cris », avec chiens et traqueurs qui rabattent le gibier vers les chasseurs, est aujourd'hui la plus répandue sur le territoire du Parc national. Elle engendre toutefois beaucoup de stress chez les animaux, et des blessures parfois importantes chez les chiens de chasse. Cette action vise à populariser la chasse par traque-affût, plus silencieuse et respectueuse des animaux, et qui pourrait être mieux acceptée par les non-chasseurs.

Pratiques durables en forêt

Objectif 7 : modification des pratiques sylvicoles pour plus de résilience

- **Adaptation de la forêt aux changements climatiques**

Face au changement climatique, la forêt doit devenir plus résiliente. En étant plus diversifiée, et composée d'essences mieux adaptées à la nouvelle donne climatique, la forêt du Parc national de la Vallée de la Semois pourra perdurer longtemps.

- **Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national et caractérisation de sa récolte**

Le Parc national aura évidemment recours à du bois local pour ses infrastructures. Pour y parvenir, il faudra toutefois accompagner les fabricants pour qu'ils intègrent le bois local dans leurs réponses aux appels d'offres du parc. Un deuxième volet de cette action visera à étudier les aménagements actuels facilitant la récolte du bois local et à étudier si de nouvelles infrastructures sont nécessaires.

- **Implication des propriétaires forestiers privés concernés par le Parc national**

Une série de propriétaires privés sont impliqués dans le Parc national, mais leurs parcelles sont le plus souvent situées en zones de développement. Le Parc national veut donc sensibiliser ces propriétaires de parcelles qui sont en majorité de taille réduite à s'impliquer dans le projet. De la sorte, on pourra construire un vrai réseau écologique continu sur le territoire.



Patrimoine paysager, culturel et bâti

Objectif 8 : préservation, restauration et valorisation de nos paysages et de notre patrimoine

- **Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue**

Déjà recensés en 1992, les points de vue de la vallée de la Semois doivent être à nouveau inventoriés, certains ayant disparu en raison de la croissance de la végétation. Au-delà de cet inventaire, cette action vise également à aménager certains de ces points de vue, en veillant à garantir leur entretien sur le long terme.

- **Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois**

La Vallée de la Semois est habitée depuis des millénaires et de nombreuses traces de ces différentes périodes d'occupation sont encore visibles : oppidums antiques, châteaux médiévaux, vestiges du passé industriel de la région (verreries, forges...). Les sites les plus méconnus sont toutefois en train de se détériorer et leur restauration comme leur mise en valeur constituent des actions urgentes pour le Parc national.

- **Valorisation des paysages de la vallée de la Semois au Centre d'interprétation du Paysage, Paysalia à Florenville**

Disposant d'une superbe vue sur la Semois, le Centre d'interprétation du paysage Paysalia de Florenville est toutefois vieillissant. Une modernisation de ses installations, qui permettent de mieux comprendre le paysage de la vallée de la Semois, est prévue dans le cadre de cette action.

- **Recensement et valorisation du petit patrimoine populaire wallon et du patrimoine immatériel - Carnet de voyages et capsules numériques des gestes anciens**

Lavoirs, abreuvoirs, fontaines, moulins, barrages, mais aussi potales et séchoirs à tabac font partie du patrimoine de la Vallée de la Semois, tout comme les contes et légendes propres à la région. Cette action vise à mettre ces éléments en valeur, à travers une série d'outils (animations numériques, vidéos, carnet de voyage illustré...).

Patrimoine paysager, culturel et bâti

Objectif 9 : sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel

- **Promouvoir la littérature relative à la Semois**

On compte actuellement 248 publications en lien avec la Semois dans le répertoire des bibliothèques de la province de Luxembourg et de Namur. Beaucoup sont toutefois méconnues. Le but de cette action est de mettre en valeur et faciliter l'accès à cette littérature.

- **Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois (patrimoine immatériel)**

De nombreuses légendes existent dans la vallée de la Semois, inspirées notamment par son environnement. Jadis transmises lors de veillées, elles ont désormais été mises par écrit et continuent à vivre à travers des événements comme le Festival du Conte de Chiny. Le Parc national veut toutefois les remettre en valeur, comme à l'époque, à travers des spectacles et veillées organisés sur le territoire.

- **Restauration, maintien et mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à la culture du tabac dans la vallée de la Semois**

La culture du tabac dans la vallée de la Semois est une curiosité locale aux racines anciennes (XVI^e siècle). Si cette tradition survit à très petite échelle, il en faudrait peu pour qu'elle disparaisse. La volonté du Parc national est donc de sauvegarder à la fois les gestes des planteurs, mais aussi les infrastructures liées à cette culture (séchoirs à tabac).



Du tabac de la Semois en plein séchage.
© P. Martin

Mobilité vers et au sein du Parc national

Objectif 10 : améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire – Gérer les flux de visiteurs

- **Analyse et gestion des flux touristiques au sein du territoire du Parc national de la Vallée de la Semois**

Certaines zones du Parc national souffrent déjà d'une surfréquentation à certaines périodes de l'année. En analysant finement les flux touristiques, nous parviendrons ensuite à mieux les gérer pour limiter les nuisances.

- **Création d'un Schéma de mobilité général**

Afin de développer la mobilité douce sur le territoire, le Parc national veut compiler les différents itinéraires et services existants au sein d'un outil numérique. A travers cette action, il s'agira aussi de sensibiliser les citoyens à l'utilisation de formes de mobilité alternative dans leur quotidien.

- **Connexion des pôles d'attractivité du territoire – Navettes et parkings**

En lien avec l'action précédente, cette mesure vise à favoriser la mobilité douce et l'intermodalité en optimisant ou complétant l'offre de parkings de délestage et en mettant en place des navettes entre les sites touristiques et événementiels.

- **Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Equipement du territoire**

L'objectif de cette action est de développer le recours à la mobilité douce en mettant à disposition des engins adaptés aux différents publics (y compris ceux à mobilité réduite), disponible dans des points relais, mais aussi en installant des bornes de recharge et en valorisant la mobilité douce auprès de tous les publics.

- **Création de portes d'entrées stratégiques : vitrines du territoire du Parc national**

Rendre visible le territoire du Parc national, tant pour ses habitants que pour ses visiteurs : voilà l'objectif de ces portes d'entrée stratégiques, composées d'installations artistiques extérieures, mais aussi d'un espace d'accueil immersif pour les touristes. Elles seront déclinées en fonction de l'identité propre à chaque région du parc.

- **Accueil et développement de la filière équestre : itinéraires et stations**

Appréciée des cavaliers, la vallée de la Semois ne dispose pas d'un centre d'accueil correctement équipé. L'ambition, à travers cette action, est d'en développer un à Herbeumont, mais aussi de créer des parcours propres, qui permettront de canaliser les cavaliers sur certains parcours.

- **Valorisation et restauration des franchissements de la Semois**

Les ponts de claires et autres gués font partie du patrimoine de la vallée de la Semois et sont très appréciés des touristes. Restaurer ces franchissements est au cœur de cette action du Parc national.

Mobilité vers et au sein du Parc national

Objectif 11 : Doter le territoire d'outils efficaces de gestion de l'aménagement du territoire

- **Multifonctionnalité de la forêt : Cartographie des itinéraires de mobilité douce**

La forêt est un espace que de nombreux usagers différents partagent. Une coordination et une centralisation de l'information relative à la circulation en forêt, évolutive au niveau spatial (zones) et temporel (périodes de l'année) ainsi que sa large diffusion seront donc mises en place pour limiter les conflits.

- **Multifonctionnalité de la forêt : Calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce**

Sur base de l'action précédente, une cartographie interactive sera développée et mise à disposition des usagers du parc, afin de les informer des zones accessibles ou non, mais aussi de les sensibiliser à certains sujets.

- **Développer des outils de gestion urbanistiques et paysagers**

Un travail important peut être mené pour rendre les zones bâties qui jouxtent le territoire du Parc national plus accueillantes pour la nature. Le développement d'une charte à suivre pour les nouvelles constructions pourra aussi être mise au point.



Tourisme durable

Objectif 12 : Doter le Parc national de guides professionnels

- **Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national de la Vallée de la Semois – balades naturelles**

Pour permettre à chaque personne intéressée d'en apprendre plus sur les richesses naturelles et patrimoniales de la vallée de la Semois, il faut pouvoir disposer de « médiateurs » de qualité. C'est le but recherché en créant un réseau de guides ambassadeurs du Parc national, formés pour offrir une expérience de haut vol aux visiteurs.

- **Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois**

Développer l'utilisation du canoë ou de la barque à fond plat, moins nuisible à la rivière que le kayak, est l'un des axes de cette action. Le second est de former des guides qui seront capables d'expliquer aux visiteurs toute la richesse de la Semois et de son environnement.

Objectif 13 : Equiper le territoire de nouvelles infrastructures pour améliorer l'expérience unique du visiteur

- **Création d'observatoires de la faune**

La création de cinq infrastructures d'observation de la faune doit permettre de canaliser sur certains sites les visiteurs désireux d'apercevoir des animaux dans leur cadre naturel. Des panneaux didactiques serviront également à sensibiliser les visiteurs à la préservation du milieu naturel.

- **Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles**

Le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois compte un grand nombre de réserves naturelles. Afin de donner accès au public à ces sites très riches en biodiversité, sans trop perturber la nature, le Parc national souhaiterait en ouvrir certains, en suivant des critères précis (proximité d'un sentier de promenade, etc.). Ces réserves ouvertes seront également dotées de panneaux didactiques de sensibilisation à la protection de la nature.

- **Équipement durable des aires de baignade**

On compte 8 zones de baignade officielles sur le territoire du Parc national. Le but de cette action est de les aménager avec des équipements durables et de les doter d'outils de sensibilisation. Promouvoir ces sites officiels permettra en outre d'éviter que des personnes ne s'installent à d'autres endroits, perturbant le milieu.

- **Harmonisation et équipement en mobilier forestier**

Cette action vise à localiser le mobilier existant, à évaluer lequel doit être modernisé, puis à y installer des équipements durables. Il s'agira également de communiquer sur ces emplacements pour y diriger les visiteurs, puis de les sensibiliser au respect de l'environnement et de ce matériel.



L'une des aires de pique-nique du territoire
©PNDG

Tourisme durable

- **Création d'aires de bivouac insolites**

Le Transsemoisienne et le GR16, deux itinéraires de grande randonnée, traversent le territoire du Parc national. Les randonneurs ne disposent toutefois pas de lieu où planter leur tente à proximité du tracé. La volonté du parc est de sélectionner certains sites où pourront être aménagés des aires de bivouac, dans le respect de la nature environnante.

- **Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !**

Il pleut en moyenne 165 jours par an en Belgique. Pouvoir proposer des activités extérieures même en cas de pluie est donc intéressant. Dans ce but, le Parc national va aménager des installations artistiques qui se mettront en mouvement en cas de pluie. Un appel à projet sera lancé pour trouver les créateurs de ces installations.

- **Création d'aménagements et d'outils de sensibilisation pour la station de trail/VTT d'Herbeumont**

Le trail et le VTT sont très populaires sur le territoire du Parc national de la Vallée de la Semois. Il n'existe toutefois pas encore de sanitaires/stations de lavage de vélos respectueux de l'environnement pour accueillir parfaitement les pratiquants. Installer ce type d'infrastructures tout en sensibilisant mieux les traileurs et vététistes constituent les deux axes principaux de cette action.

- **Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil didactique et informatif**

Les parcs naturels qui ont porté le projet de Parc national et le gèrent au quotidien sont des lieux qui peuvent constituer une véritable vitrine du Parc national. Ces sites seront donc aménagés afin d'en faire des lieux d'accueil et d'information didactiques sur leurs missions et celles du PNVS.

- **Domaine des Épioux : création d'un centre de sensibilisation et d'interprétation de la biodiversité**

Propriété du CPAS de Mons, le domaine des Épioux est composé de forêts, d'étangs et de quatre bâtiments, dont un château. L'idée est d'aménager ce site pour en faire un lieu d'hébergement pour des classes vertes puis, dans un second temps, d'en faire un centre de recherche scientifique et un espace didactique.



Tourisme durable

Objectif 14 : Créer de nouveaux produits touristiques – Attirer de nouveaux publics-cibles

- **Accompagner les opérateurs touristiques vers une démarche plus durable**

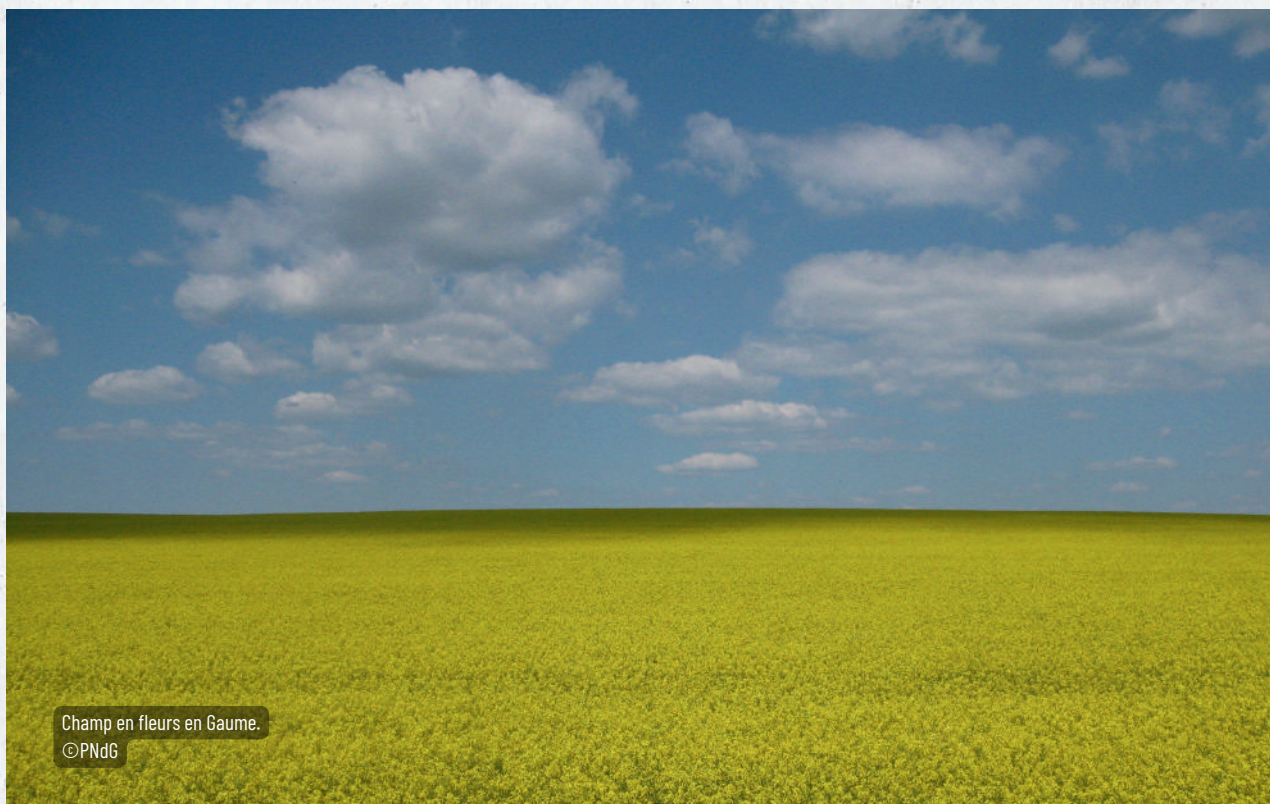
De nombreux acteurs proposent déjà des activités touristiques sur le territoire du Parc national. L'intention du parc est de les accompagner pour leur faire adopter une démarche plus durable (mobilité, efficacité énergétique, recyclage, produits locaux...).

- **Création d'une plateforme MICE (Meetings, Incentives, Conferencing, Exhibitions) de packages d'activités**

L'objectif de cette action est de mettre en réseau les acteurs proposant déjà des activités à destination des entreprises. A terme, l'ambition est également de proposer des packages MICE disponibles sur une plateforme dédiée.

- **Développer l'axe bien-être nature : reconnexion à soi, pleine conscience, bains de forêt, sylvothérapie**

La plongée au cœur de la nature, c'est désormais prouvé, a des effets positifs sur la santé physique et mentale. En répertoriant l'offre existante et en formant les opérateurs à ces démarches « bien-être nature », le Parc national souhaite rencontrer les besoins d'un public différent.



Champ en fleurs en Gaume.
©PNdG

Education et sensibilisation



Objectif 15 : Doter le territoire d'outils éducatifs sur le patrimoine naturel du PN

- **Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la vallée de la Semois**

Le Parc national disposant de peu d'espaces d'accueil, il est nécessaire d'aller à la rencontre du public, notamment afin de remplir sa mission de sensibilisation. En développant des outils pédagogiques, sous la forme d'activités en intérieur et d'une expérience digitale mobile et immersive, le parc pourra notamment toucher un public plus jeune.

- **Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques**

Si une offre de parcours didactiques est déjà en place sur le territoire du Parc national, elle est limitée, parfois vieillissante et mal adaptée aux personnes à besoins spécifiques. Il est donc prévu de restaurer et valoriser l'existant, tout en aménageant de nouveaux sentiers accessibles à tous et équipés de façon innovante.

- **Communiquer sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable**

Parfois mal vue, l'exploitation forestière, menée de façon durable, peut être positive pour la forêt. Il est donc important, tout en sensibilisant les acteurs du secteur à des pratiques plus durables, d'informer le grand public sur les atouts d'une gestion forestière responsable.

- **Développement de la mission pédagogique du Parc national : dossiers, éduc-tour, accompagnements...**

Dans une perspective à long terme, il est essentiel d'informer les publics scolaires sur les spécificités de la biodiversité locale et sur les impacts que peut avoir l'activité humaine sur elle. Le Parc national développe donc un accompagnement spécifique pour le milieu scolaire, avec des dossiers pédagogiques et autres activités.

Education et sensibilisation

Objectif 16 : Implication du territoire du Parc national

- **Participation des habitants à la gouvernance par l'animation d'un Comité citoyen**

Le projet du Parc national de la Vallée de la Semois a, dès le départ, été collaboratif. Il s'agissait en effet, d'emblée, d'intégrer à la démarche des représentants des 100.000 personnes vivant dans les 8 communes du parc. Cette volonté se traduira dans les prochaines années aussi, à travers un comité citoyen qui offrira aux habitants la possibilité de valider certains projets et d'en proposer d'autres, en maintenant une communication constante.

- **Création de la charte du bon usager**

Pour marquer physiquement le territoire du Parc national, tout en sensibilisant les visiteurs et habitants sur les bons comportements à adopter dans la nature, une charte du bon usager sera créée et diffusée sur des panneaux situés à des endroits stratégiques.

- **Coaching du secteur évènementiel vers plus de durabilité et d'inclusion**

Les événements ne manquent pas sur le territoire du parc : Fêtes médiévales, festivals de Chassepierre et Chiny, Baudet'stival... La volonté est d'accompagner les organisateurs de ces festivités pour mettre en place une gestion plus durable de ces événements, ainsi que pour les rendre accessibles aux publics à besoins spécifiques.

- **Développement des actions de parrainage (arbres, ruisseaux, mares, chemins, prairies...)**

Pour rendre les citoyens conscients de la richesse de leur environnement et les inciter à agir, il faut les impliquer dans le projet. L'une des façons de le faire est de mettre en place des parrainages par rapport à certains éléments naturels : arbres, mares, ruisseaux, prairies. En incitant les habitants à mettre en place ou suivre l'évolution de certains de ces éléments, on peut les conscientiser à l'importance de préserver la nature.



Les campements installés au pied du château de Bouillon pour les Fêtes médiévales.

©WR

Actions transversales

- **Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national**

Sensibiliser un large public à la nécessité de préserver la nature et communiquer sur les innovations mises en place sur le territoire du Parc national fait partie intégrante de sa mission. A travers le mise en place de différents canaux de communication, en collaboration avec la Wallonie et l'autre Parc national wallon, la volonté est de faire connaître les actions menées par le parc à un large public, notamment pour l'inciter à agir.

- **Equipe opérationnelle - Compétences transversales**

La gestion quotidienne du parc requiert un grand nombre de fonctions transversales : direction, coordination, gestion financière et administrative... La rigueur dans le suivi des équipes et des finances mises à disposition du parc est une condition sine qua non pour qu'il atteigne ses objectifs.



Le budget

Pôles	2023	2024	2025	2026	Budget global 100%
Patrimoine naturel					7.059.030,19
Objectif 1 : Améliorer les connaissances scientifiques	421 218,11	492 700,00	546 850,00	420 587,50	1.881.355,61
Objectif 2 : Accroître la connectivité écologique du territoire (trames verte, bleue et noire)	158 960,00	91 510,00	209 485,00	187 202,50	647.158,75
Objectif 3 : Préserver et restaurer les habitats prioritaires	233 585,50	486 283,00	696 063,00	466 026,00	1.881.957,50
Objectif 4 : Préserver les espèces animales emblématiques	231 474,44	412 052,15	510 240,22	345 724,02	1.499.490,83
Objectif 5 : Conserver et améliorer la qualité biologique de notre rivière	239 020,00	165 210,00	513 090,00	231 747,50	1.149.067,50
Pratiques durables en forêt					1.571.742,75
Objectif 6 : Adapter les pratiques de chasse sur le territoire.	105 299,00	179 230,00	120 860,00	43 556,25	448.945,25
Objectif 7 : Modification des pratiques sylvicoles pour plus de résilience	193 560,00	366 890,00	367 950,00	194 397,50	1.122.797,50
Patrimoine paysager, culturel et bâti					1.054.893,15
Objectif 8 : Préservation, restauration et valorisation de nos paysages et de notre patrimoine	123 080,59	289 884,40	396 757,59	106 520,57	916.243,15
Objectif 9 : Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel	67 200,00	66 950,00	2 500,00	2 000,00	138.650,00
Mobilité vers et au sein du Parc national					3.274.881,18
Objectif 10 : Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire – Gérer les flux de visiteurs	494 174,08	1 144 100,37	795 057,54	289 789,18	2.723.121,18
Objectif 11 : Doter le territoire d'outils de gestion d'aménagement du territoire efficaces	86 250,00	157 580,00	217 305,00	90 625,00	551.760,00
Tourisme durable					2.928.072,73
Objectif 12 : Doter le Parc national de guides professionnels	67 025,00	92 132,50	128 204,50	84 616,25	371.978,25
Objectif 13 : Equiper le territoire de nouvelles infrastructures pour améliorer l'expérience du visiteur	156 780,00	427 330,23	1 084 877,00	626 513,51	2.295.500,73
Objectif 14 : Créer de nouveaux produits touristiques - Attirer de nouveaux publics-cibles	35 625,00	96 625,00	83 125,00	45 218,75	260.593,75
Education et sensibilisation					1.621.663,75
Objectif 15 : Doter le territoire d'outils éducatifs sur le patrimoine naturel du PN	297 742,50	266 742,50	446 050,00	394 975,00	1.405.510,00
Objectif 16 : Implication du territoire du Parc national	44 941,25	59 052,50	73 665,00	38 495,00	216.153,75
Actions transversales				TOTAL AXE	2.502.069,02
TOTAUX	3.653.875,27	5.558.055,38	6.842.113,50	3.958.308,62	20.012.352,77

L'équipe

Patrimoine naturel



Cécile Lesire

Actions en faveur des espèces - Lynx
cecile.lesire@ardenne-meridionale.be
T. 0476/870950



Louise Ferrais

Inventaire des espèces, monitoring
l.ferrais@pndg.be
T.0490/646154



Marie Weisse

Réseau écologique, mares forestières
marie.weisse@ardenne-meridionale.be
T. 0470/014847



Charlotte Tinel

Inventaire des habitats, monitoring
charlotte.tinel@ardenne-meridionale.be
T. 0479/801748



Baptiste Goguillon

Actions générales, cartographie, vipère
baptiste.goguillon@ardenne-meridionale.be
T. 0472/931450



Antonio Ramirez

Restauration des biotopes
antonio.ramirez@ardenne-meridionale.be
T. 0477/847211



Corentin De Keyser

Inventaire des espèces et monitoring
corentin.dekeyser@ardenne-meridionale.be
T. 0476/870743



Quentin Dubois

Chargé de projet eau
qdubois@semois-chiers.be
T. 0487/340592



Béranger Servais

Chargé de projet eau
bservais@semois-chiers.be
T. 0496/51.27.97



Céline Hanzen

Chargée de projet eau
chanzen@semois-chiers.be
T. 0471/746044



Cécile Van Vyve

Actions en faveur des espèces - chiroptères
cecile.vanvyve@natagora.be
081/390725



Thomas Henneresse

Sites ardoisiers
thomas.henneresse@ardenne-et-gaume.be
T. 0492/732453

Tourisme durable et patrimoine



Sophie Lebrun

Valorisation de la Semois et opérateurs
s.lebrun@pndg.be
T. 0490/646150



Geoffrey Toussaint

MICE - Outil immersif et bivouac
g.toussaint@pndg.be
T. 0499/88 08 32



Juliette Denoyelle

Observatoires et mise en tourisme des réserves naturelles
j.denoyelle@pndg.be
T. 0491/399614



Sophie Lerue

Réseau de guides, littérature, patrimoine lié au tabac
sophie.lerue@ardenne-meridionale.be
T. 0474/531114



Sandra Lavigne

Valorisation petit patrimoine et patrimoine immatériel
s.lavigne@pndg.be
T. 0471/420022



Mélanie Georges

Points de vue et périmètres remarquables
melanie.georges@ardenne-meridionale.be
T. 0476/870986



Laurence Remacle

Sites archéologiques
laurence.remacle@ardenne-meridionale.be
T. 0476/870897



Pratiques durables en forêt



Pierre Martin

Actions générales - volet chasse
pierre.martin@ardenne-
meridionale.be
T. 0470/805431



Romain Candaele

Adaptation de la forêt aux
changements climatiques
romain.candaele@
ardenne-meridionale.be
T. 0476/870988



François-Henri Engel

Filière bois, circuits courts
et mobilier
francois.engel@
ardenne-meridionale.be
T. 0476/870815



Noémie Henry

Multifonctionnalité
de la forêt
n.henry@pndg.be
T. 0490/646152



Antoine Crochet

Adaptation de la forêt aux
changements climatiques
a.crochet@pndg.be
T. 0490/646151

Mobilité et accessibilité



Briec Grosjean

Connexion et flux
b.grosjean@pndg.be
T. 0490/646153



Quentin Oly

Filière équestre
info@smahf.be
T. 0479/783707



Marlène Truffandier

Mission pédagogique
marlene.truffandier@
ardenne-meridionale.be
T. 0479/801740



Lola Renard

Amélioration de l'offre de
parcours didactiques
l.renard@pndg.be
T. 0490/646155

Fonctions transversales



Nicolas Ancion

Direction - comité exécutif
n.ancion@pndg.be
T. 0474/234429



Hélène Poncin

Direction - comité exécutif
helene.poncin@
ardenne-meridionale.be
T. 0474/773874



Didier Ketels

Coordination des projets
d.ketels@
semois-parcnational.be
T. 0497/795249



Quentin Deuxant

Communication
quentin.deuxant@
ardenne-meridionale.be
T. 0479/801746



Ingrid Poncelet

Communication
i.poncelet@pndg.be
T. 0499/884638



Antoine Déom

Communication
a.deom@pndg.be
T. 0490/646156



Yolande Fulster

Secrétariat
secretariat@ardenne-
meridionale.be
061/46.03.44



Valérie Roland

Assistante administrative
et comptabilité
v.roland@pndg.be
T. 0490/646149



Céline Rézette

Administratif,
droit et comptabilité
celine.rezette@
ardenne-meridionale.be
T. 0477/335828

Parc national

VALLÉE DE
LA SEMOIS

Contact



www.semois-parcnational.be



@semoisparcnational



@semoisparcnational



contact@semois-parcnational.be



Rue de la Station 1C, 6850 Paliseul | 061 46 03 44

Rue Camille Joset 1, 6730 Tintigny | 063 45 71 26

